



COMMISSION DES
AFFAIRES SOCIALES

Paris, le 15 mai 2026

CONVOCAATION

La Commission des Affaires sociales

dont vous êtes membre
se réunira

Lundi 18 mai 2026

À 14 h 30

(Salle A213 - 2ème étage Est)

1° Examen, en deuxième lecture, des amendements au texte de la commission sur le projet de loi, rejeté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, portant transposition de l'avenant n° 3 du 25 février 2026 au **protocole d'accord** du 10 novembre 2023 relatif à l'**assurance chômage** (n° 621, 2025-2026) ;
(rapporteur : M. Laurent Burgoa)

Délai limite de dépôt des amendements de séance :
lundi 18 mai à 11 heures

2° Questions diverses.

.../...



COMMISSION DES
AFFAIRES SOCIALES

.../...

Mercredi 20 mai 2026

À 9 heures

(Salle A213 - 2ème étage Est)

1° Audition¹ de la **Cour des comptes** sur le **rapport** de la **Cour**, réalisé en application de l'article LO 132-3-1 du code des juridictions financières, « **Les jeunes adultes en situation de handicap accueillis dans les structures pour enfants** » (**amendement Creton**) ;

2° Examen du rapport et élaboration du texte de la commission sur la proposition de loi, présentée par M. Philippe Mouiller et plusieurs de ses collègues, visant à **assouplir la procédure d'autorisation des établissements et services médico-sociaux à caractère expérimental** (n° 446, 2025-2026) ;
(rapporteuse : Mme Monique Lubin)

Délai limite de dépôt des amendements de commission :
lundi 18 mai à 12 heures

3° Questions diverses.

À 16 h 30

(Salle A216 - 2ème étage Est – Salle de la commission des lois)

1° Table ronde¹ sur les risques épidémiques en France de l'**hantavirus Andes**, avec la participation, notamment :

- du Pr **Didier Lepelletier**, directeur général de la santé ;
- du Pr **Karine Lacombe**, cheffe du service des maladies infectieuses à l'hôpital Saint-Antoine ;

2° Questions diverses.

**Le Président
Philippe Mouiller**

¹ Cette audition sera diffusée en direct sur le site internet du Sénat et, le cas échéant, sur les réseaux sociaux, puis consultable en vidéo à la demande.